

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 8

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 85 m | 110 m | 140 m

Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : MN05 : 5,2 km

Éolienne la plus éloignée : MN04 : 7,3 km

Légende

> Cône de vue

Champ visuel panoramique (180°) illustré page 3

Bord azimutal gauche de la vue 120°

Trait de coupe paysagère illustrée pages 1 et 2

1ère vue de 40° illustrée page 4

2ème vue de 40° illustrée page 5

3ème vue de 40° illustrée page 6

Champ visuel panoramique (120°)

Bord azimutal droit de la vue 120°

> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé
- Projet éolien autorisé en repowering
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Parc en instruction en repowering
- Projet de la Ferme éolienne du Moulin Neuf

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

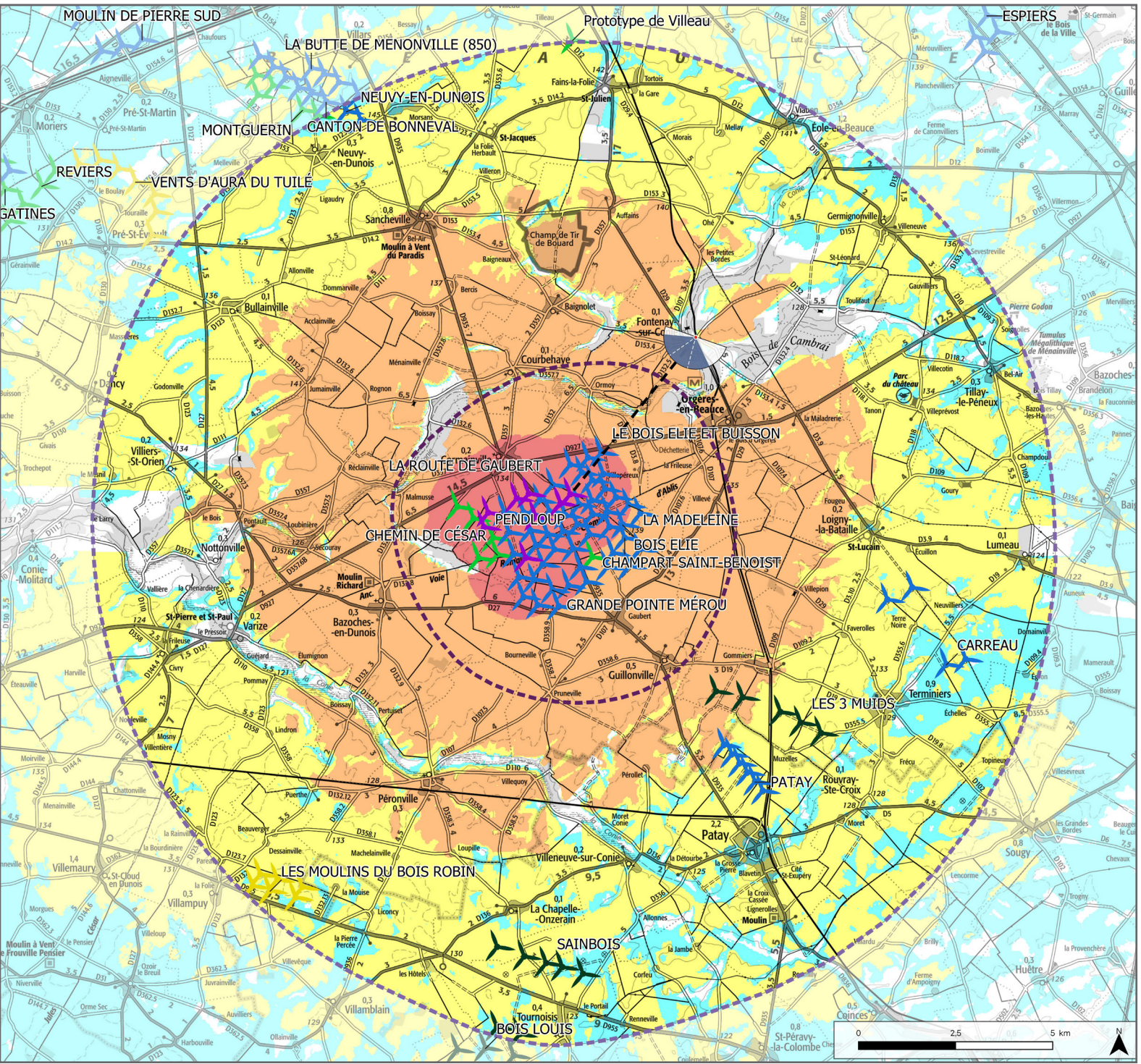
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

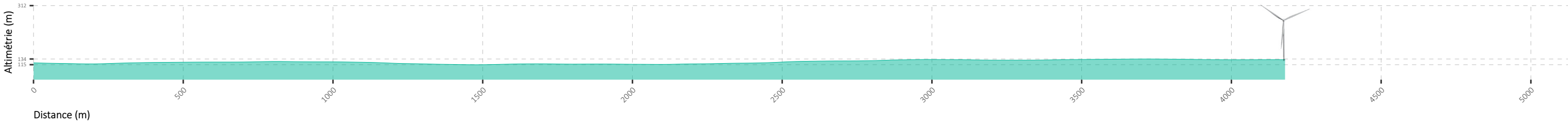
5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



Informations photographie

Identifiant :20

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) :601288, 6785921, 122,9

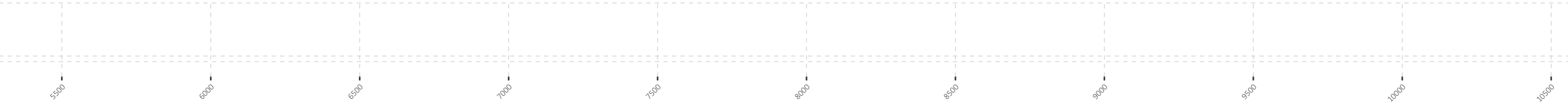
Date et heure de prise de vue :22/09/2022 08:32

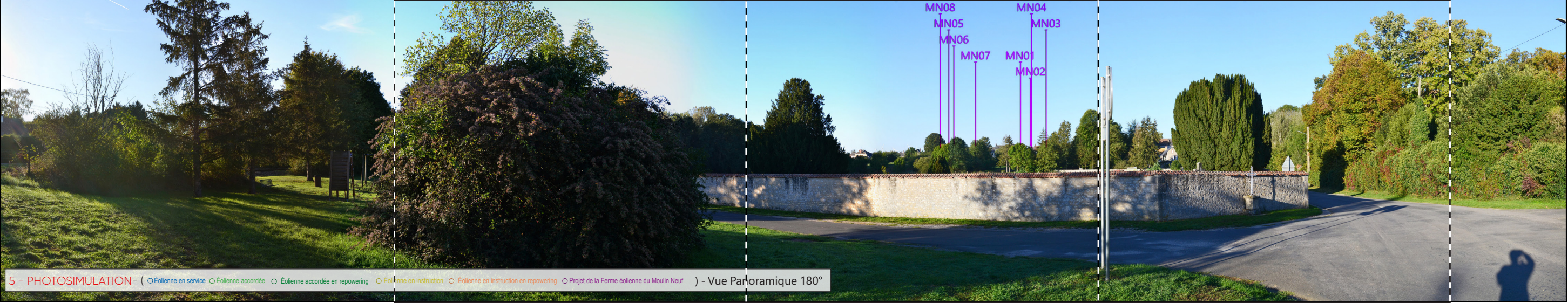
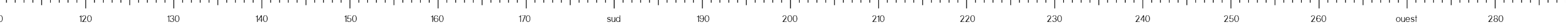
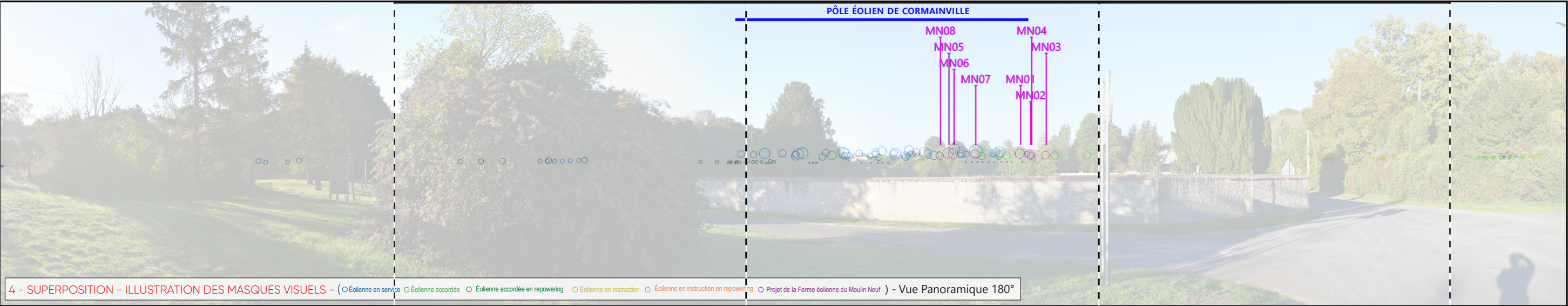
Focale APS-C / Focale 24x36 :35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique :NIKON D5200

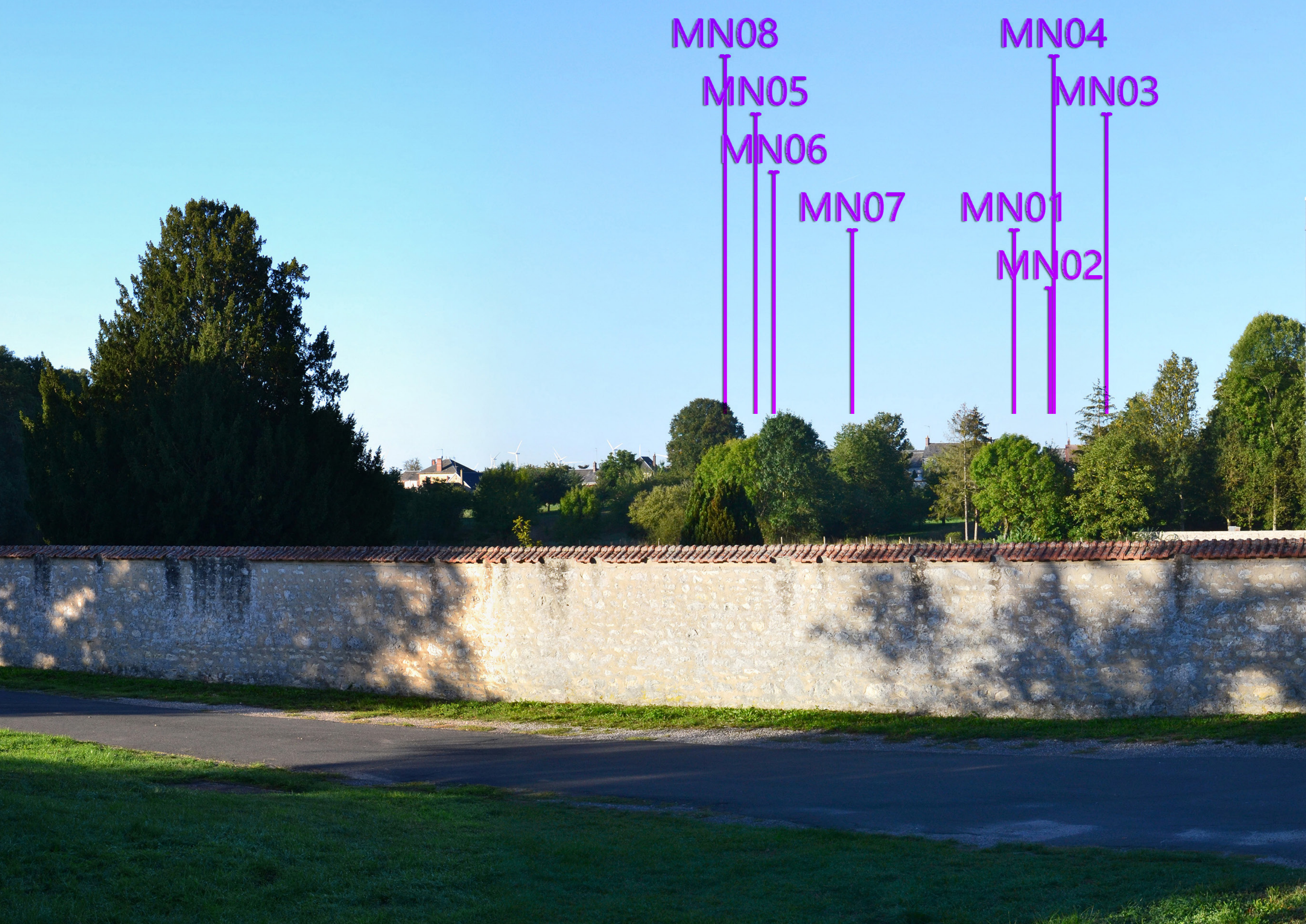
Assemblage panoramique :Cylindrique

Hauteur de prise de vue :1,6 m









MN08

MN04

MN05

MN03

MN06

MN07

MN01

MN02



Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Vallée de la Conie	En arrivant à Fontenay-sur-Conie par l'est, le pôle éolien de Cormainville est partiellement visible à l'arrière-plan de la végétation de la vallée de la Conie. Dans ce paysage, le projet prend place en densification du pôle éolien avec une hauteur apparente similaire. Cependant, les éoliennes apparaissent entièrement masquées par la trame végétale et les impacts sont qualifiés de négligeable (nul), même en période hivernale.	> Modification du paysage observé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Entrée est Fontenay-sur-Conie		> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 8

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 85 m | 110 m | 140 m

Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : MN05 : 4,6 km

Éolienne la plus éloignée : MN04 : 7 km

Légende

> Cône de vue

> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé
- Projet éolien autorisé en repowering
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Parc en instruction en repowering
- Projet de la Ferme éolienne du Moulin Neuf

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

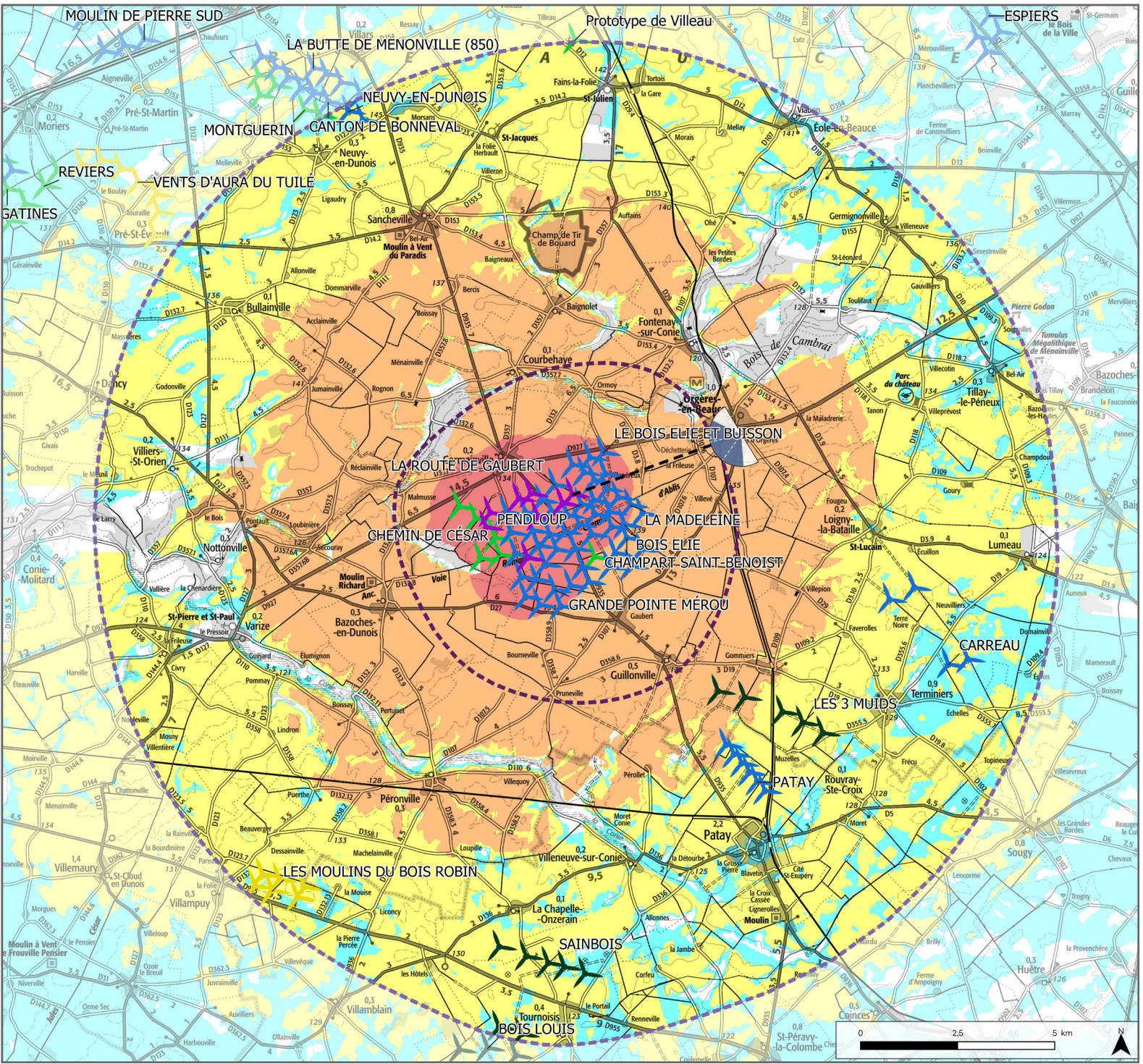
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

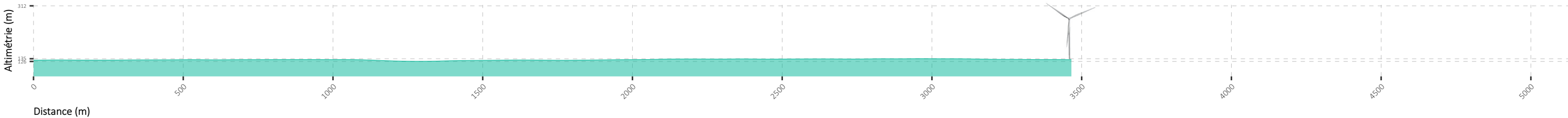
5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



Informations photographie

Identifiant :21

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) :602407, 6783416, 134,2

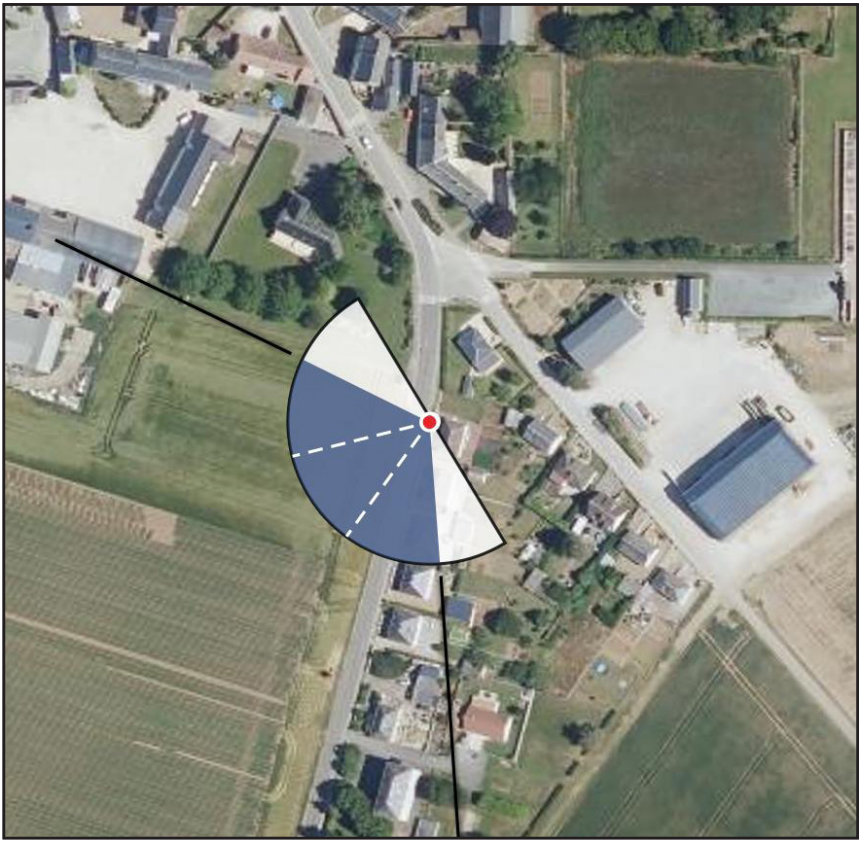
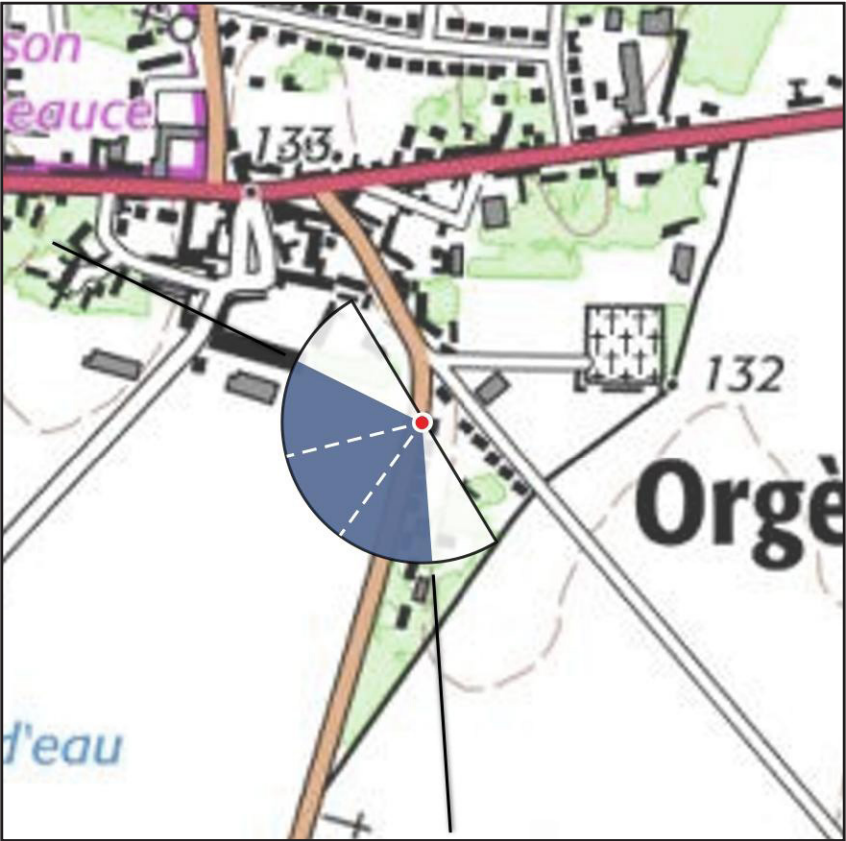
Date et heure de prise de vue :22/09/2022 08:43

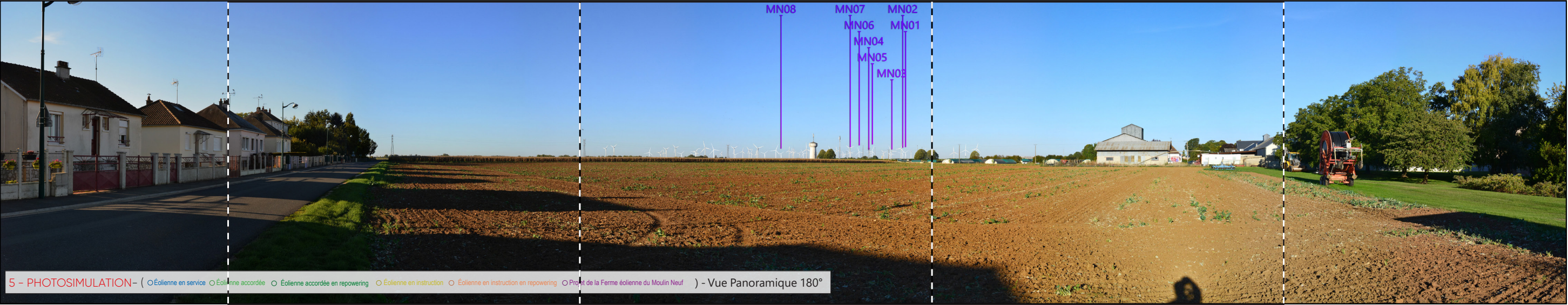
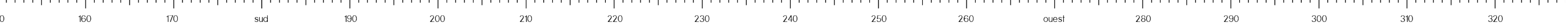
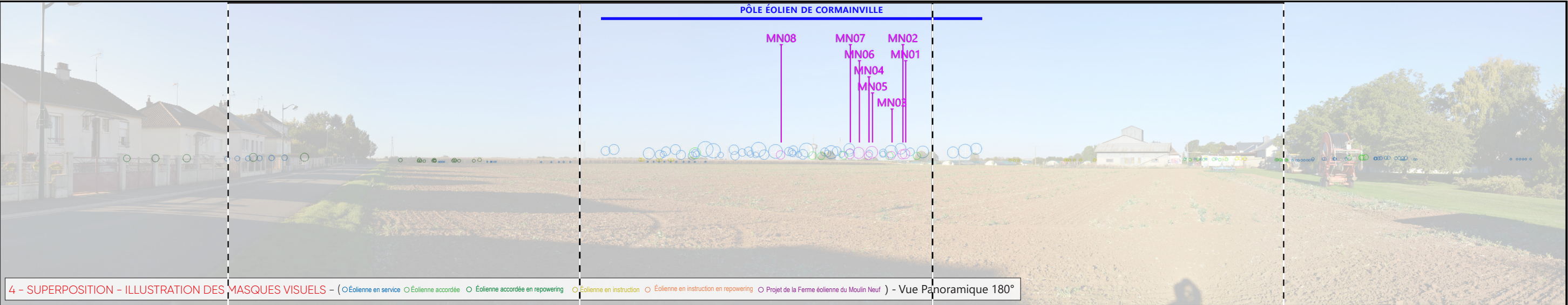
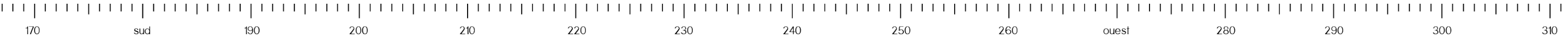
Focale APS-C / Focale 24x36 :35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique :NIKON D5200

Assemblage panoramique :Cylindrique

Hauteur de prise de vue :1,6 m







300



MN08

MN07

MN02

MN06

MN01

MN04

MN05

MN03



Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Pôle éolien de Cormainville	À ce niveau de la RD 29 en frange sud d'Orgères-en-Beauce, le pôle éolien de Cormainville occupe une emprise horizontale importante dans le paysage. Les éoliennes en projet prennent place en densification du pôle éolien avec une hauteur apparente similaire (MN04 et MN06) et même moindre pour la plupart (MN01, MN02, MN03, MN05, MN07 et MN08). Au regard du contexte éolien en place et de la prégnance des éoliennes en projet, les impacts sont qualifiés de faibles.	> Effet de renforcement du motif éolien > Effet de densification	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 29		> Modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Frange sud d'Orgères-en-Beauce		> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 8

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 85 m | 110 m | 140 m

Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : MN05 : 4 km

Éolienne la plus éloignée : MN04 : 6,3 km

Légende

> Cône de vue

> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé
- Projet éolien autorisé en repowering
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Parc en instruction en repowering
- Projet de la Ferme éolienne du Moulin Neuf

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

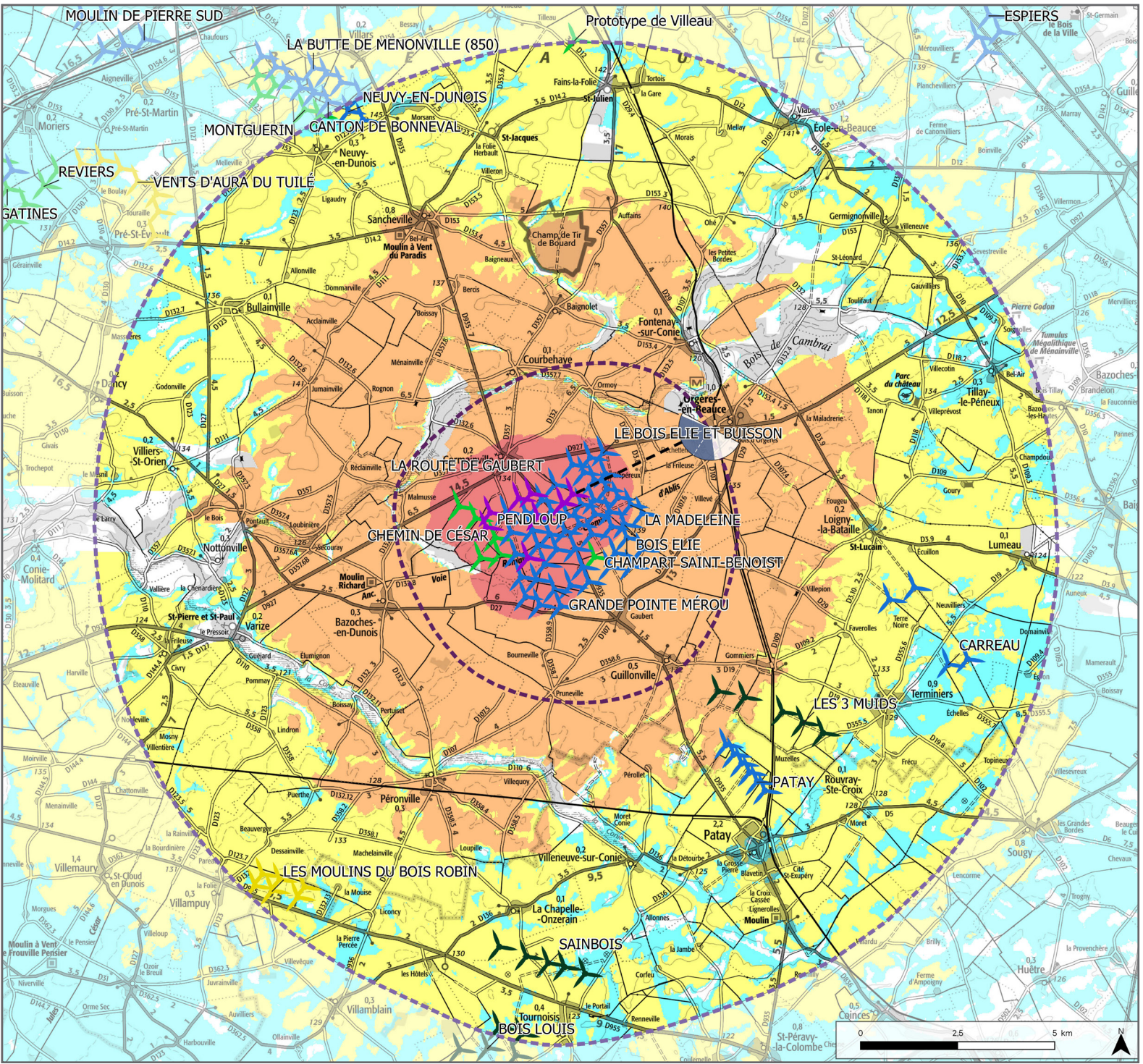
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

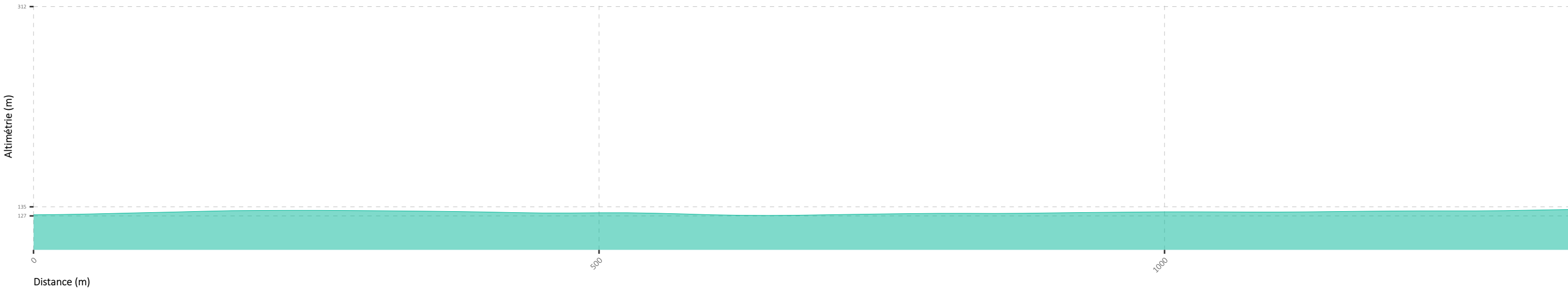
5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



Informations photographie

Identifiant :22

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) :601622, 6783575, 132,4

Date et heure de prise de vue :22/09/2022 08:51

Focale APS-C / Focale 24x36 :35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique :NIKON D5200

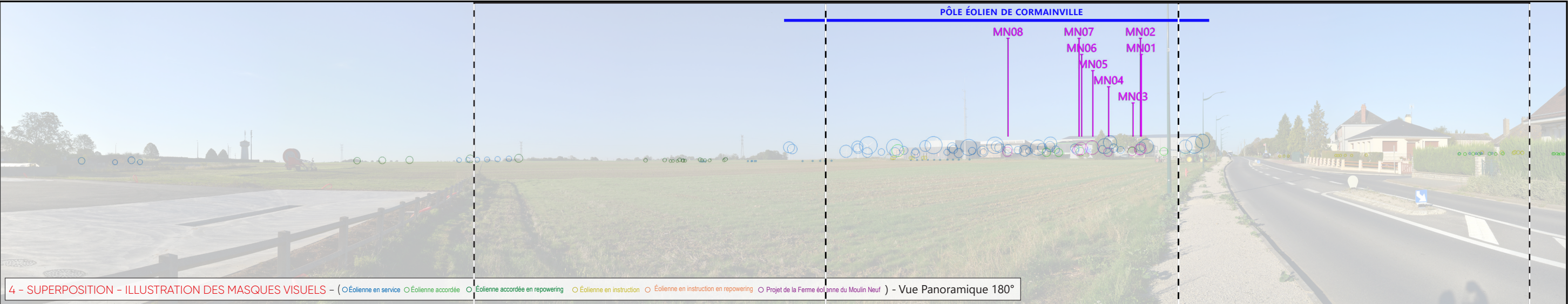
Assemblage panoramique :Cylindrique

Hauteur de prise de vue :1,6 m





140 150 160 170 sud 190 200 210 220 230 240 250 260 ouest 28



120 130 140 150 160 170 sud 190 200 210 220 230 240 250 260 ouest 280 290



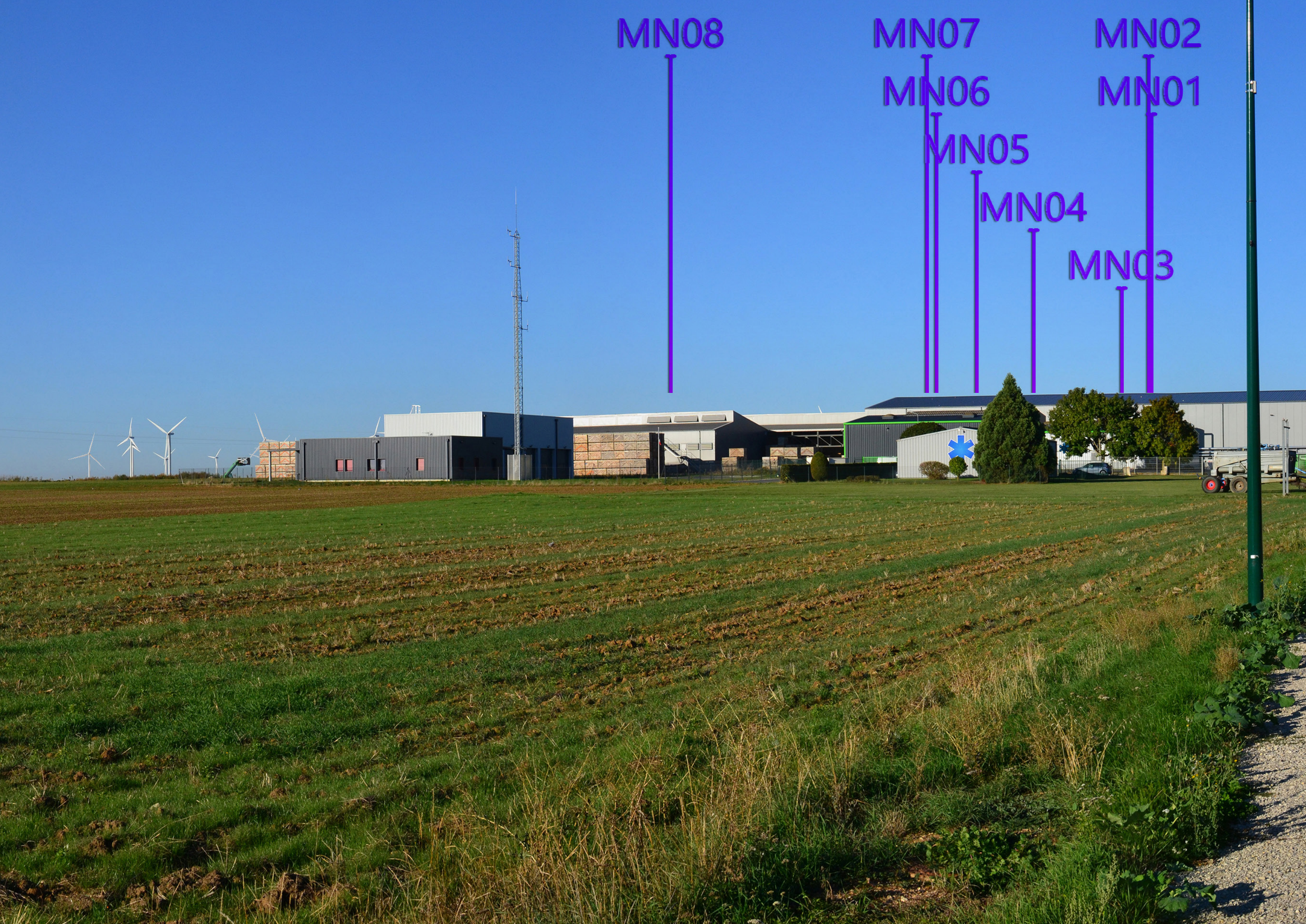
140 150 160 170 sud 190 200 210 220 230 240 250 260 ouest 280 290



306

5 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 120° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine



MN08

MN07

MN02

MN06

MN01

MN05

MN04

MN03



Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Pôle éolien de Cormainville	En frange ouest d'Orgères-en-Beauce, la vue en direction du projet est en partie limitée par la trame bâtie. Le pôle éolien de Cormainville est largement masqué par des bâtiments et seules quelques éoliennes sont visibles dans le prolongement de la trame bâtie sur la gauche avec une hauteur apparente similaire. Dans ce paysage, le projet du Moulin Neuf prend place en densification des éoliennes existantes mais apparaît entièrement masqué par la trame bâtie sur ce photomontage. Les impacts sont qualifiés de nuls.	> Absence d'effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 927		> Absence de modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Frange ouest Orgères-en-Beauce		> Absence de modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

2 . TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENJEUX ET IM PACTS PAYSAGERS DE L' AIRE R A P P R O C H É E

NUMERO	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGERES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire rapprochée						
3	Vue sur le château de Goury depuis la RD 109.3		Pôle éolien de Cormainville et PE de Carreau	RD 109.3		Covisibilité château de Goury MH 13
4	Perception aux abords du château de Goury		Pôle éolien de Cormainville			Château de Goury MH 13
5	Perception aux abords du château de Villeprevost		Pôle éolien de Cormainville et PE des 3 Muids			Château de Villeprevost MH 12
6	Perception depuis la RD 3.9 à l'est de Loigny-la-Bataille		Pôle éolien de Cormainville	RD 3.9	Silhouette Loigny-la-Bataille	Covisibilité église Saint-Lucain MH 14
7	Perception aux abords de l'église Saint-Lucain en frange ouest du village de Loigny-la-Bataille		Pôle éolien de Cormainville et PE des 3 Muids		Frange ouest Loigny-la-Bataille	Église Saint-Lucain MH 14
8	Vue sur le château de Villepion depuis la RD 29		Pôle éolien de Cormainville			Covisibilité château de Villepion MH 5
9	Vue depuis la RD 935 au sud de Patay		Pôle éolien de Cormainville, PE de Patay et PE des 3 Muids	RD 935	Silhouette Patay	Covisibilité église de Patay MH 15
10	Perception en frange nord de Patay		Pôle éolien de Cormainville, PE de Patay et PE des 3 Muids		Frange nord Patay	
11	Perception depuis la RD 935 au sud de Guillonville		Pôle éolien de Cormainville	RD 935	Silhouette Guillonville	
12	Perception depuis la RD 107 au sud de Péronville	Vallée de la Conie	Pôle éolien de Cormainville	RD 107	Silhouette Péronville	
13	Perception en sortie est de Bazoches-en-Dunois		Pôle éolien de Cormainville	RD 27	Sortie est Bazoches-en-Dunois	
14	Perception aux abords du moulin à vent de Bazoches-en-Dunois		Pôle éolien de Cormainville			Moulin à vent MH 3
15	Perception depuis le moulin du Paradis de Sancheville		Pôle éolien de Cormainville		Frange ouest Sancheville	Moulin du Paradis MH 9
16	Vue sur la silhouette de Baignolet (Éole-en-Beauce) depuis le nord-ouest		Pôle éolien de Cormainville	RD 153.4	Silhouette Baignolet	Covisibilité église de Baignolet MH 4
17	Perception en frange est de Baignolet		Pôle éolien de Cormainville	RD 153.4	Frange est Baignolet	
18	Panorama sur la vallée de la Conie depuis le nord	Vallée de la Conie	Pôle éolien de Cormainville	RD 357		Covisibilité église de Cormainville MH 2
19	Perception en sortie ouest de Courbehaye	Vallée de la Conie		RD 357.7	Sortie ouest Courbehaye	
20	Perception en entrée est de Fontenay-sur-Conie	Vallée de la Conie			Entrée est Fontenay-sur-Conie	
21	Perception en frange sud d'Orgères-en-Beauce		Pôle éolien de Cormainville	RD 29	Frange sud Orgères-en-Beauce	
22	Perception en frange ouest d'Orgères-en-Beauce		Pôle éolien de Cormainville	RD 927	Frange ouest Orgères-en-Beauce	

Figure 102 : Tableau récapitulatif des enjeux et impacts paysagers de l'aire rapprochée

VALEUR DE L'IMPACT	Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort	Très fort
--------------------	-----	-------------	--------	--------	------	-----------

3 . CONCLUSION DES IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRE RAPPROCHÉE

■ PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES

Le paysage de l'aire d'étude rapprochée est marqué par la vallée de la Conie, qui incise le plateau de la Beauce. D'après les photomontages étudiés, les impacts du projet de la Ferme éolienne du Moulin Neuf sur la perception de la vallée ont été évalués de très faible (PHM n°12) à faible (PHM n°18 et 19). Le rapport d'échelle entre les éoliennes du projet et le relief reste équilibré, le recul du projet vis-à-vis de la vallée est considéré suffisant.

■ EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN

Les éoliennes du projet s'intègrent aux côtés des éoliennes existantes et forment un ensemble dense. Les impacts relevés concernent généralement le renforcement du motif éolien et sont évalués jusqu'à faibles. L'emprise horizontale du pôle demeure inchangée.

■ PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION

Les impacts relevés au niveau des voies de déplacement de l'aire d'étude rapprochée sont limités, le pôle éolien étant visible selon la même emprise. L'incidence sur le paysage traversé est peu élevée, avec des impacts jusqu'à faibles.

■ PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC LES SILHOUETTES DE BOURGS

Les situations de covisibilités entre le projet et des silhouettes de bourgs sont courantes à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, du fait de la planéité du relief et de l'ouverture générale du paysage. Les impacts évalués pour ces phénomènes sont faibles, en effet il s'agit du renforcement de covisibilités existantes avec le pôle éolien. Depuis les centre-bourgs des villages de l'aire d'étude rapprochée, le projet n'est pas perceptible. En frange des villages, l'incidence visuelle du projet est généralement peu élevée, avec des impacts évalués à faibles. À noter que des impacts nuls ont été relevés pour l'entrée est de Fontenay-sur-Conie et Orgères-en-Beauce.

■ VISIBILITÉ ET/OU COVISIBILITÉ AVEC LE PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER PROTÉGÉ

Parmi les monuments protégés de l'aire d'étude rapprochée, 8 édifices présentent des impacts de très faibles à faibles pour des phénomènes de visibilité du projet aux abords ou de covisibilité. Le château de Goury (MH13) et l'église Saint-Lucain (MH 14) présentent des impacts à la fois pour la visibilité du projet aux abords et des covisibilités. Il s'agit généralement du renforcement de la visibilité ou covisibilité existante avec le pôle éolien de Cormainville. À noter que le photomontage n°9 conclut à un impact nul pour la covisibilité avec l'église de Patay (MH 15).

F . ANALYSE DES PHOTOMONTAGES DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

1 . CARNET DE PHOTOMONTAGE DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE



Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 8

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 85 m | 110 m | 140 m

Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : MN05 : 3,7 km

Éolienne la plus éloignée : MN04 : 6 km

Légende

> Cône de vue

Champ visuel panoramique (180°) illustré page 3

Bord azimutal gauche de la vue 120°

Trait de coupe paysagère illustrée pages 1 et 2

1ère vue de 40° illustrée page 4

2ème vue de 40° illustrée page 5

3ème vue de 40° illustrée page 6

Champ visuel panoramique (120°)

Bord azimutal droit de la vue 120°

> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé
- Projet éolien autorisé en repowering
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Parc en instruction en repowering
- Projet de la Ferme éolienne du Moulin Neuf

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

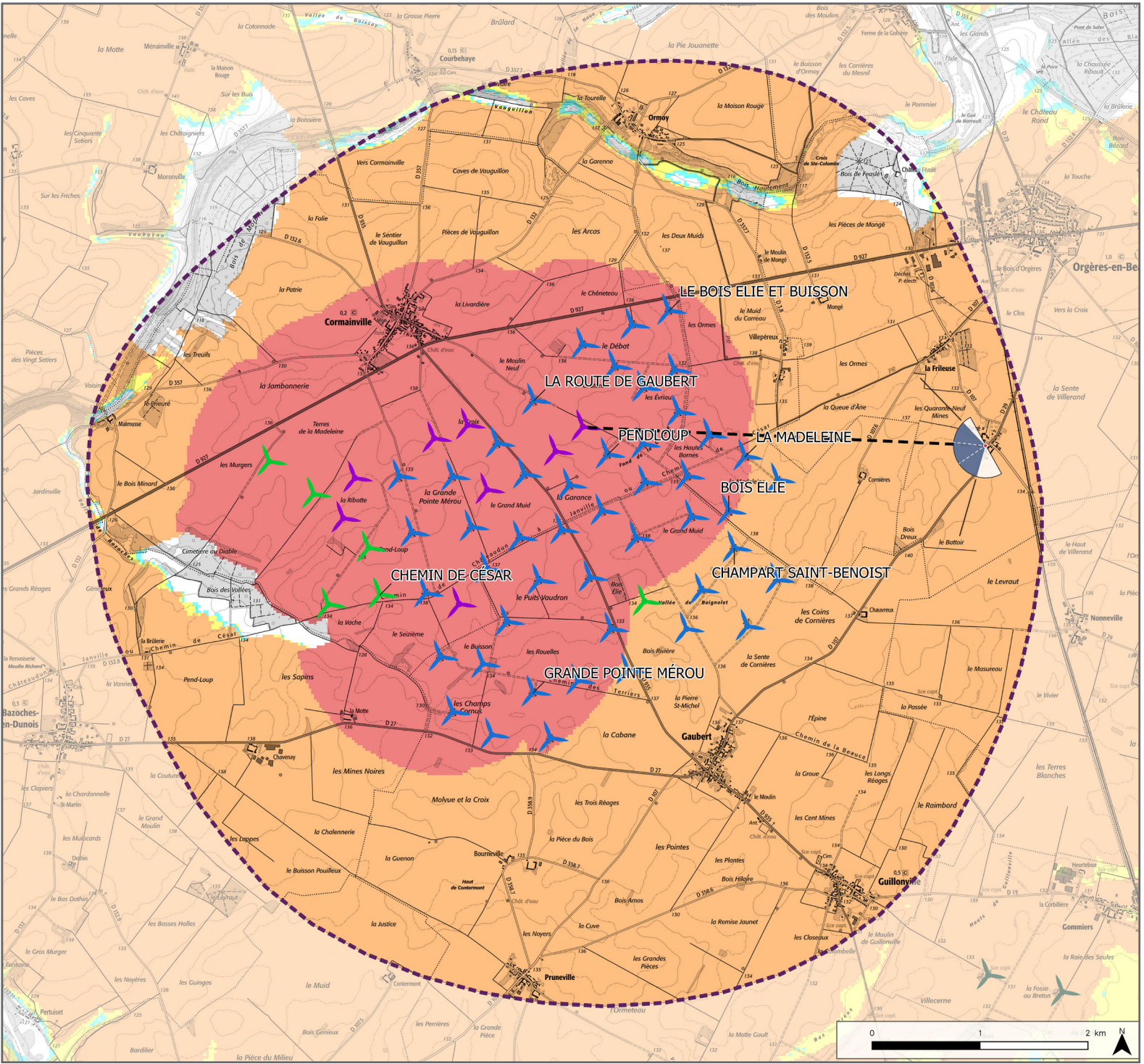
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

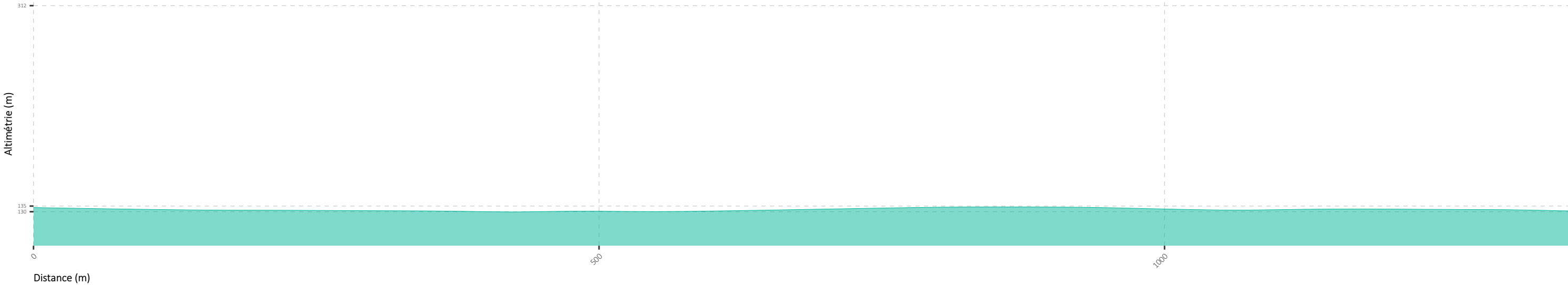
5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate

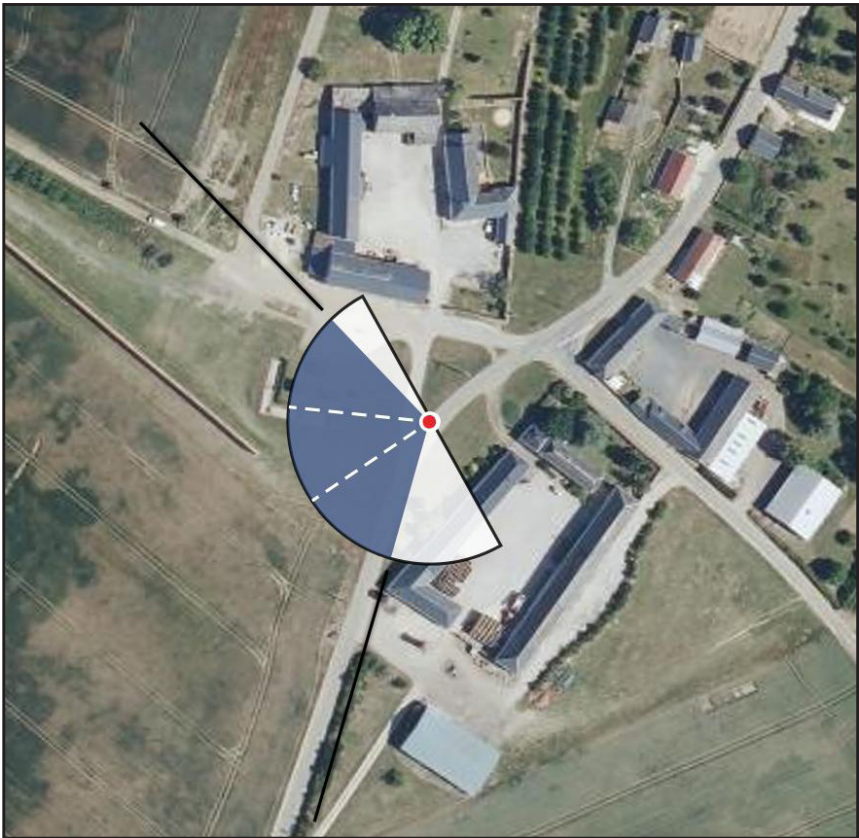


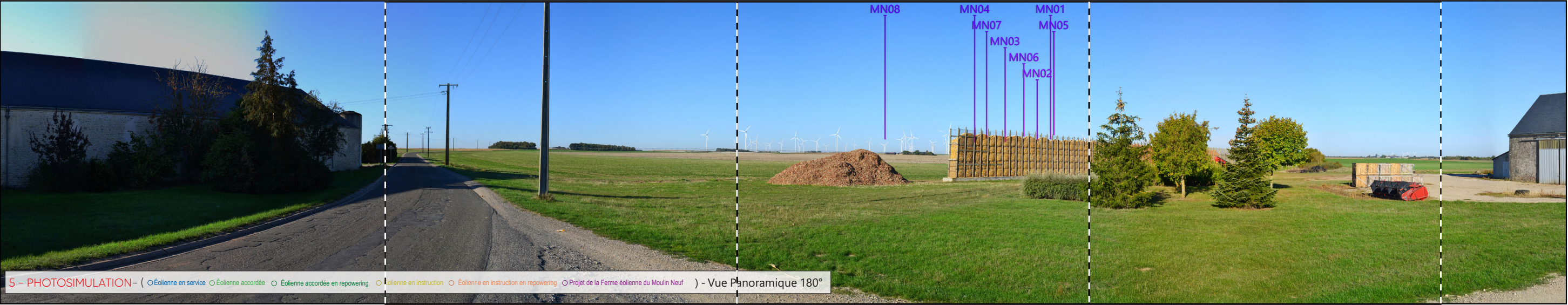
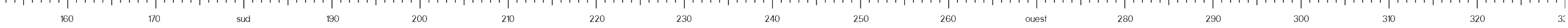
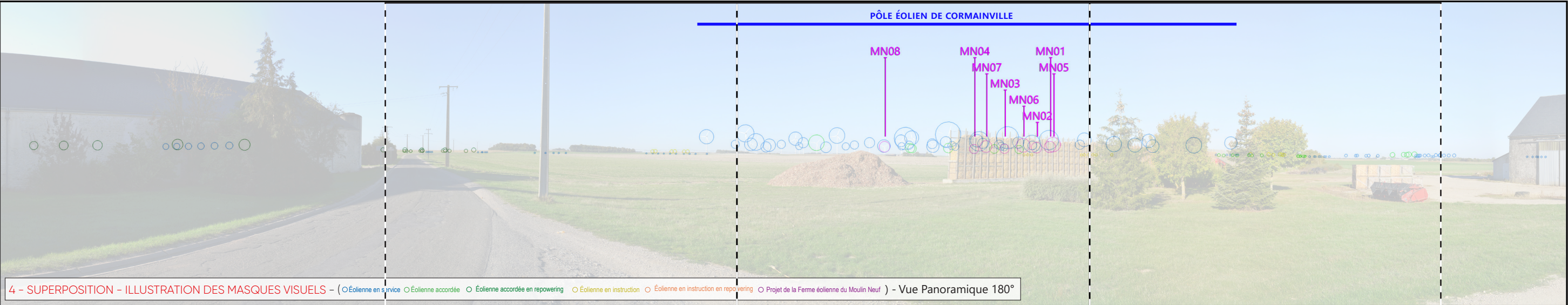
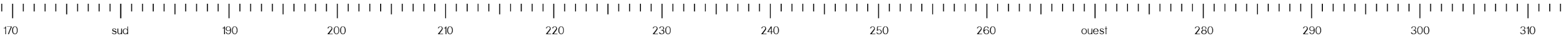
2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



Informations photographie

Identifiant : 23
Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 601785, 6781688, 135,9
Date et heure de prise de vue : 22/09/2022 09:17
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm
Appareil Photo Numérique : NIKON D5200
Assemblage panoramique : Cyindrique
Hauteur de prise de vue : 1,6 m







316

5 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 120° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine



MN08

MN04

MN01

MN07

MN05

MN03

MN06

MN02



Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Pôle éolien de Cormainville	À ce niveau de la RD 29 traversant le lieu-dit Villevé, la prégnance du pôle éolien est importante dans le paysage ouvert de par son envergure horizontale bien qu'une partie des éoliennes soit ponctuellement masquée par des silos de maïs. Dans ce paysage, les éoliennes en projet prennent place en arrière-plan des éoliennes existantes avec une hauteur apparente moindre comparé aux éoliennes les plus proches du parc de la Madeleine qui constitue le pôle éolien. Au regard de la densité du contexte éolien existant, les impacts sont qualifiés de faible.	> Effet de renforcement du motif éolien > Effet de densification	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 29		> Modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Lieu-dit Villevé		> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 8

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 85 m | 110 m | 140 m

Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : MN05 : 3,2 km

Éolienne la plus éloignée : MN04 : 5,5 km

Légende

> Cône de vue

> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé
- Projet éolien autorisé en repowering
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Parc en instruction en repowering
- Projet de la Ferme éolienne du Moulin Neuf

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

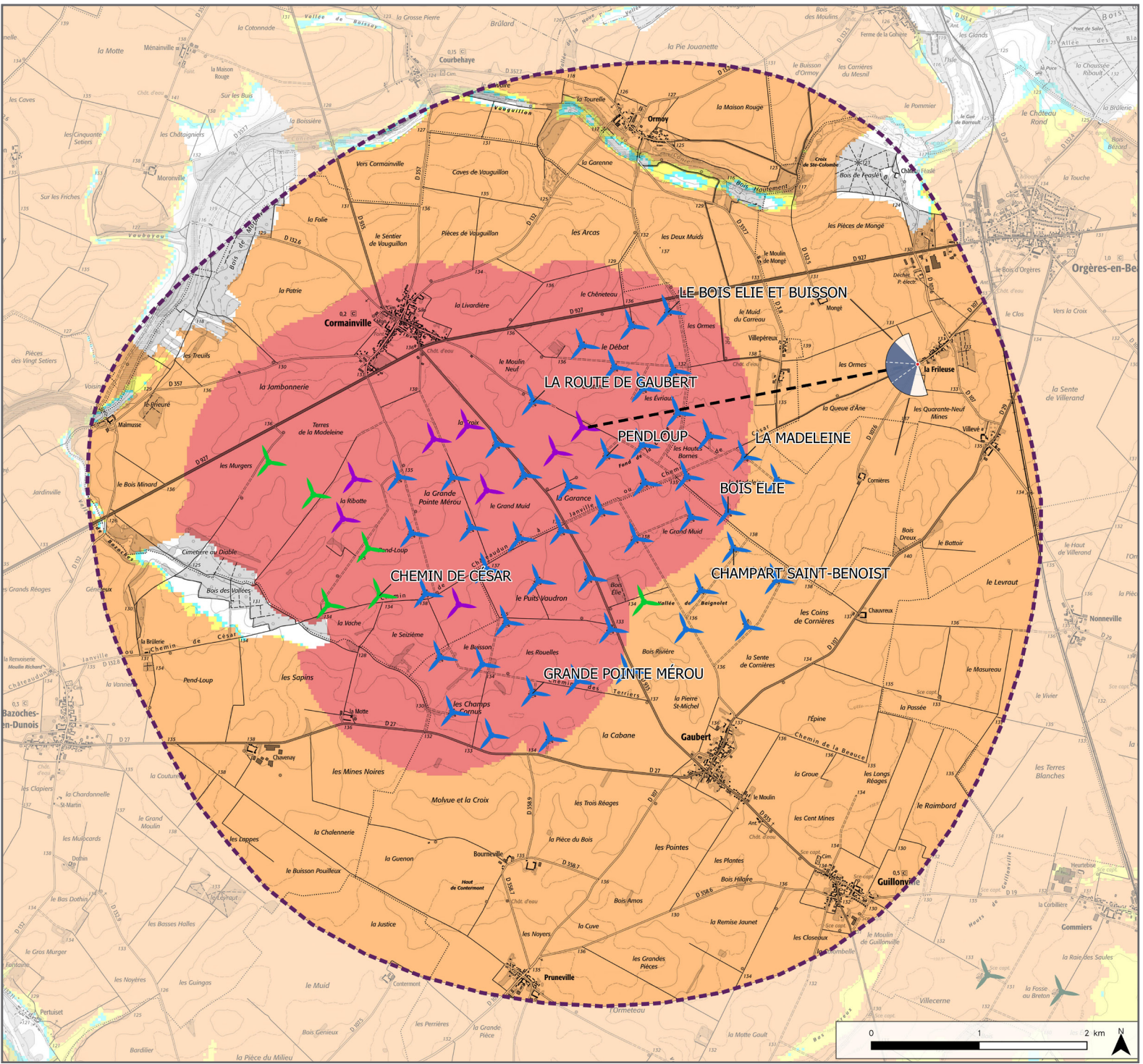
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

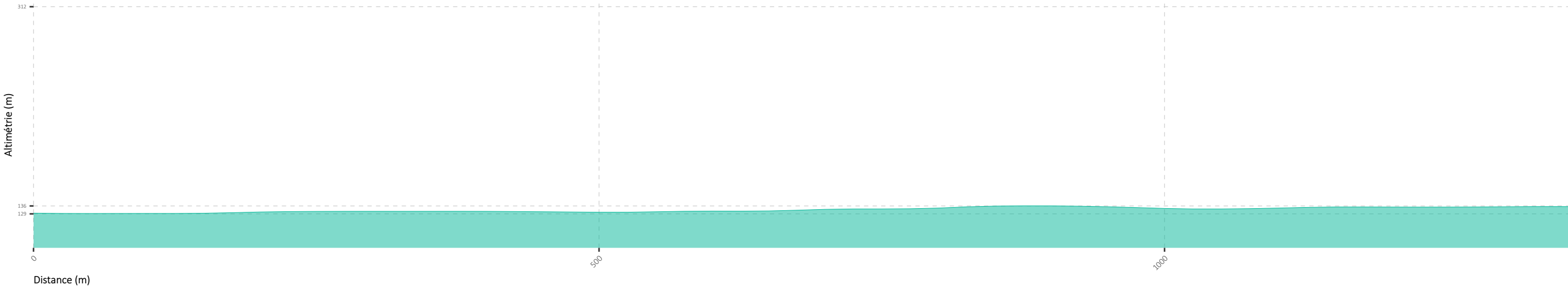
5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE

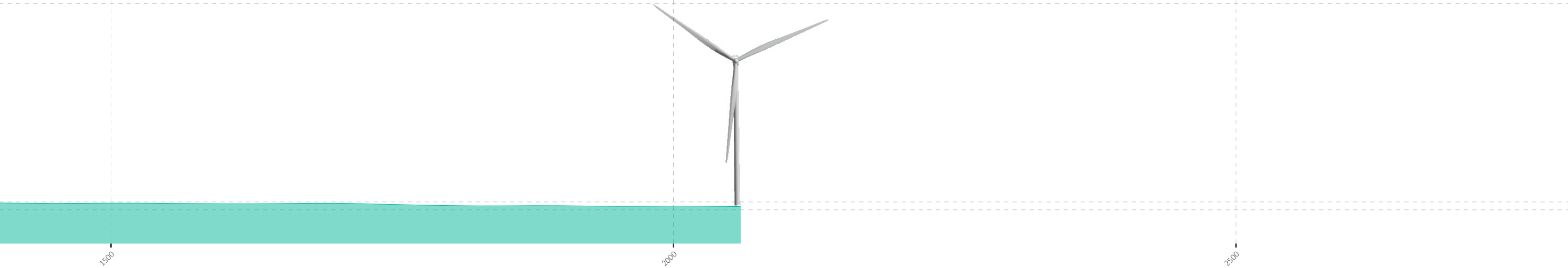


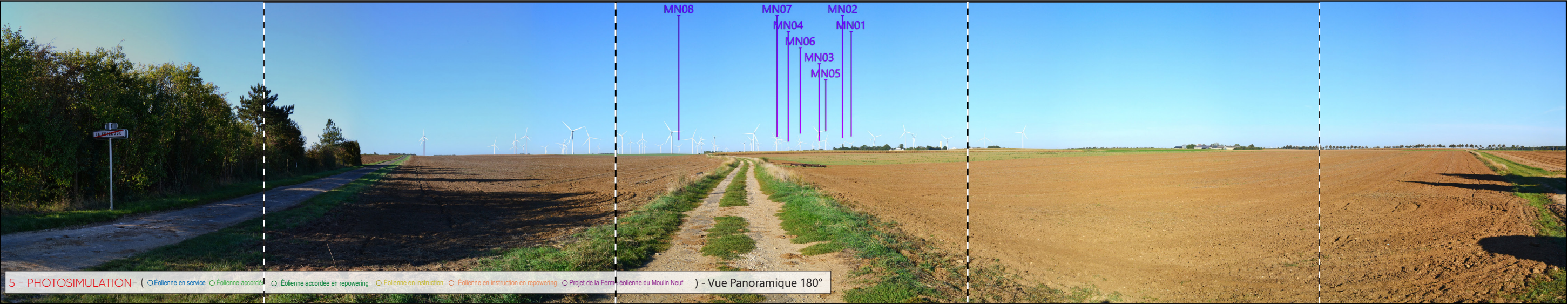
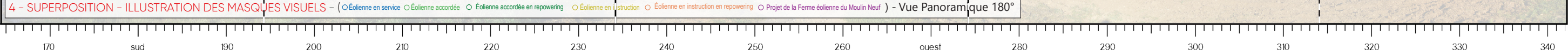
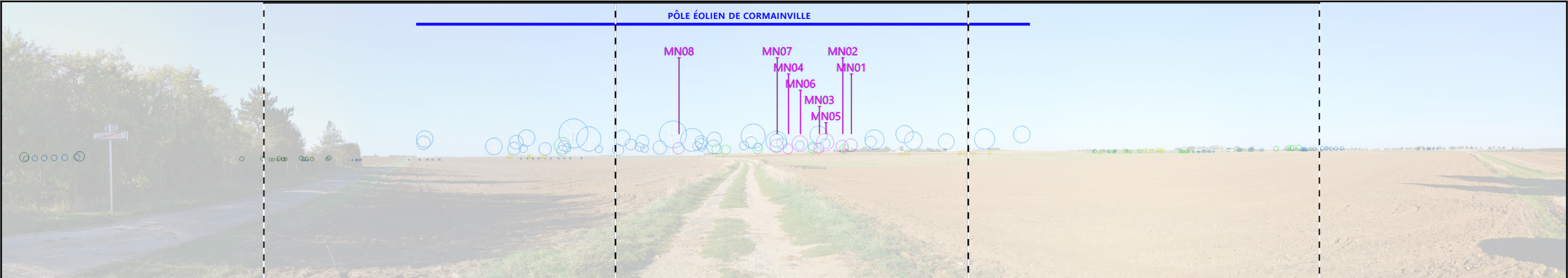
Informations photographie

Identifiant :24
Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) :601165, 6782452, 132,5
Date et heure de prise de vue :22/09/2022 09:09
Focale APS-C / Focale 24x36 :35mm / 52,5 mm
Appareil Photo Numérique :NIKON D5200
Assemblage panoramique :Cylindrique
Hauteur de prise de vue :1,6 m



320







MN08

MN07

MN02

MN04

MN01

MN06

MN03

MN05





Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Pôle éolien de Cormainville	Depuis ce point en frange ouest du hameau de la Frileuse, le pôle éolien de Cormainville occupe une emprise horizontale importante (55° environ) dans l'axe du sentier de Petite Randonnée et sa prégnance est élevée. Dans ce paysage, le parc en projet s'inscrit en densification des éoliennes existantes avec une hauteur apparente moindre comparé aux éoliennes les plus proches du parc de la Madeleine. Du fait de la prégnance du projet et du contexte éolien en place, les impacts sont qualifiés de faibles.	> Effet de densification > Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	Itinéraire de petite randonnée pedestre		> Modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Hameau de la Frileuse		> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 8

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 85 m | 110 m | 140 m

Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : MN08 : 4,1 km

Éolienne la plus éloignée : MN03 : 5,6 km

Légende

> Cône de vue

Champ visuel panoramique (180°) illustré page 3

Bord azimutal gauche de la vue 120°

Trait de coupe paysagère illustrée pages 1 et 2

1ère vue de 40° illustrée page 4

2ème vue de 40° illustrée page 5

3ème vue de 40° illustrée page 6

Champ visuel panoramique (120°)

Bord azimutal droit de la vue 120°

> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé
- Projet éolien autorisé en repowering
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Parc en instruction en repowering
- Projet de la Ferme éolienne du Moulin Neuf

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

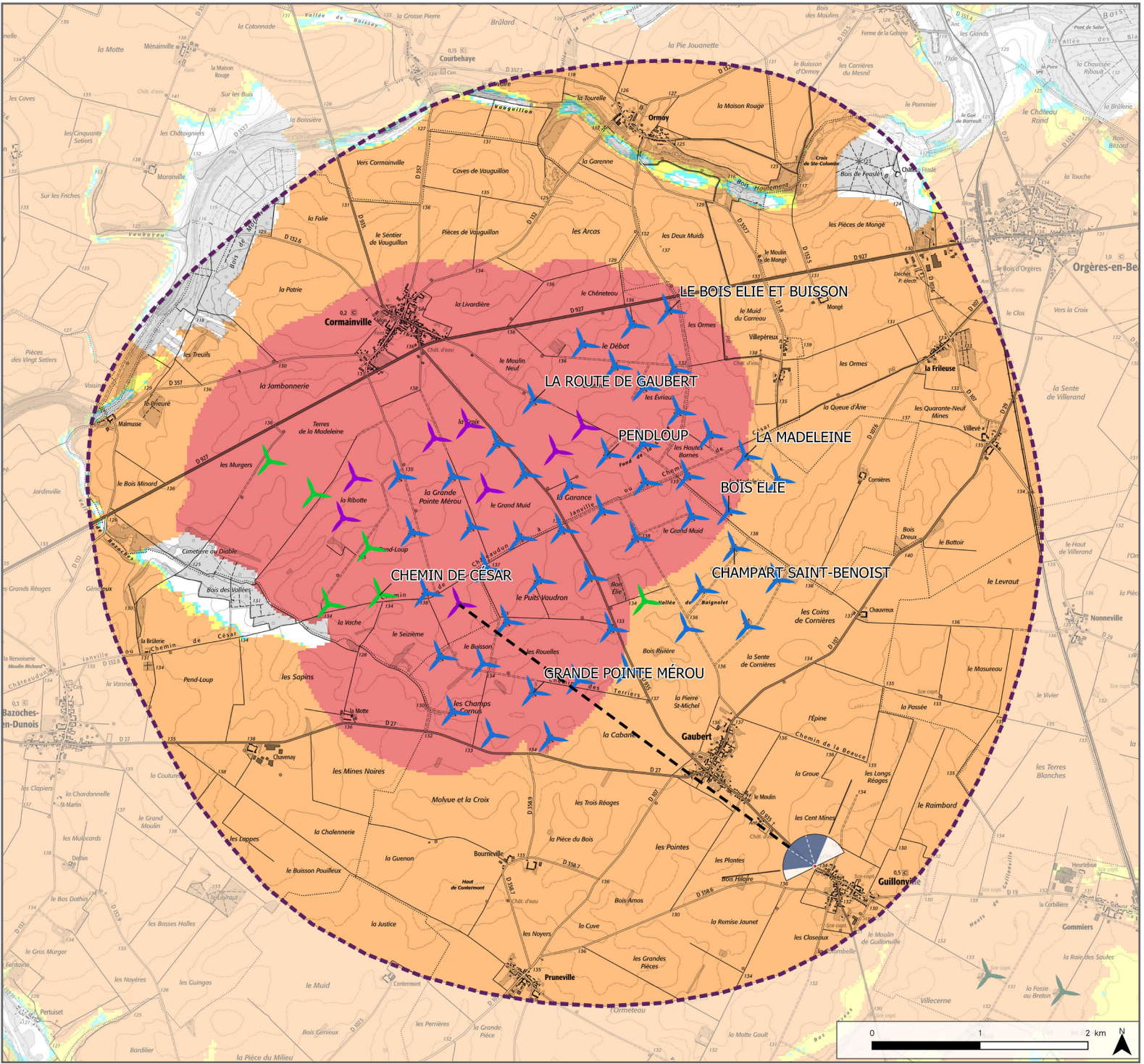
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

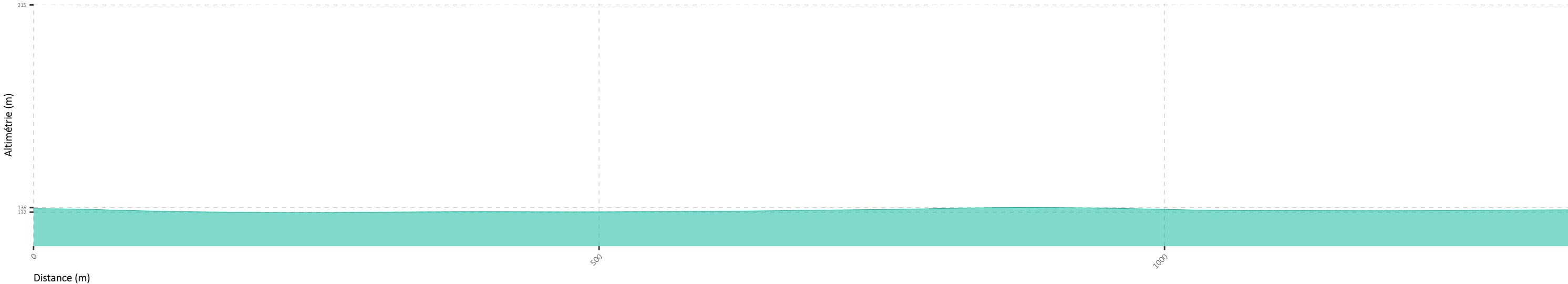
5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



Informations photographie

Identifiant :25

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) :600205, 6777792, 135,9

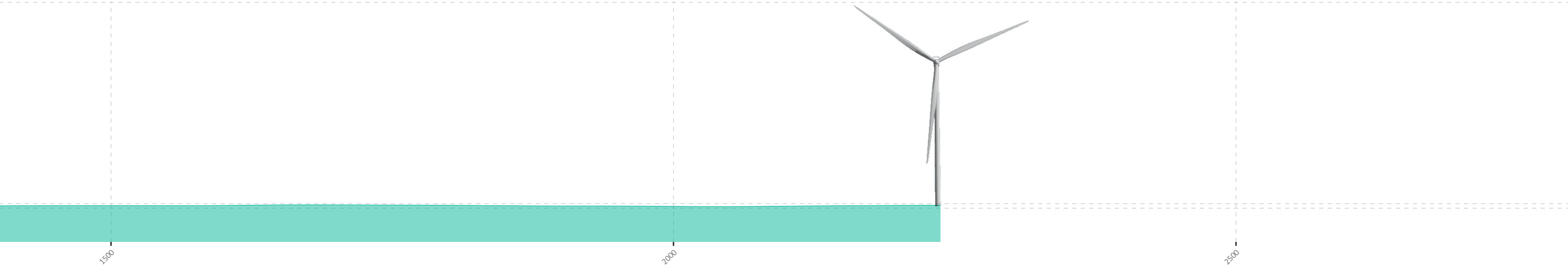
Date et heure de prise de vue :21/09/2022 13:07

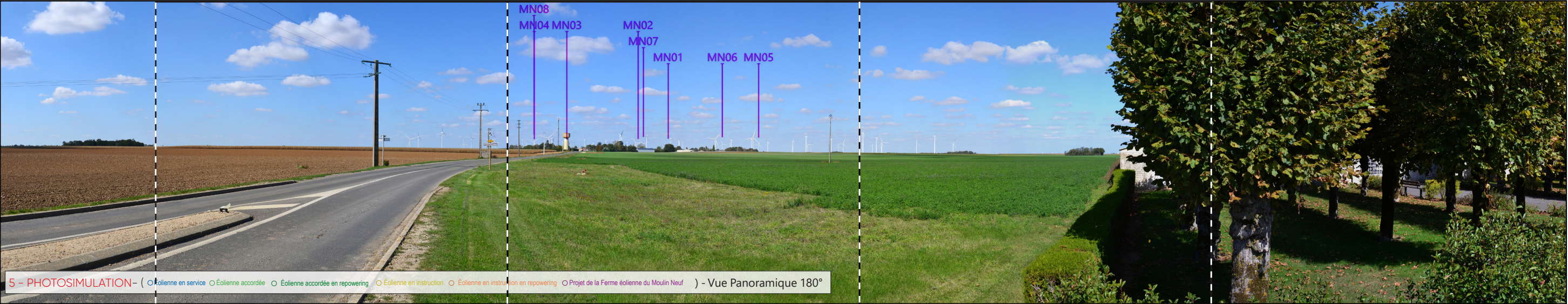
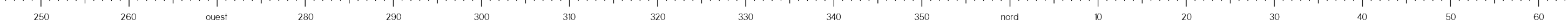
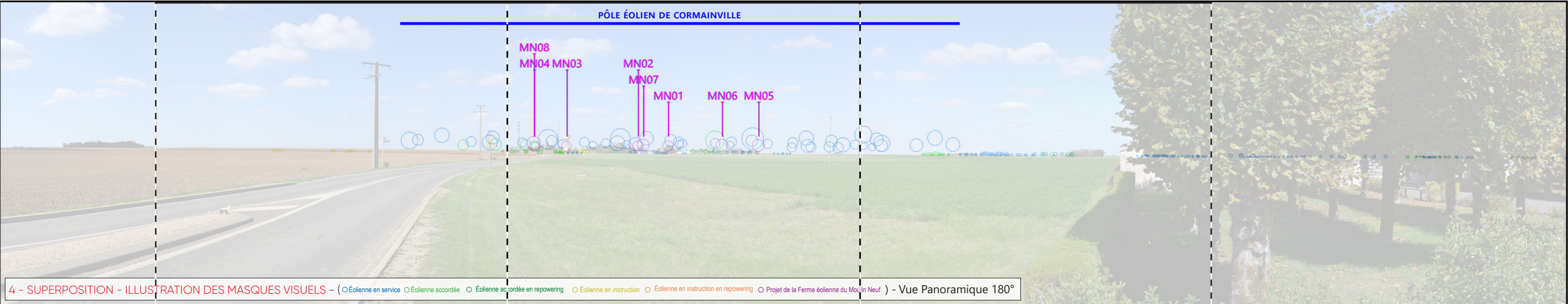
Focale APS-C / Focale 24x36 :35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique :NIKON D5200

Assemblage panoramique :Cylindrique

Hauteur de prise de vue :1,6 m







MN08

MN04 MN03

MN02

MN07

MN01

MN06 MN05





Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Pôle éolien de Cormainville	À hauteur du cimetière en sortie nord-ouest de Guillonville, le pôle éolien de Cormainville est visible sur une large portion de l'horizon (environ 50°). La silhouette du village de Gaubert est visible à l'horizon dans l'axe de la route, en covisibilité directe avec le pôle éolien. Dans ce paysage, les éoliennes en projet prennent place en arrière-plan du pôle éolien avec une hauteur apparente moindre comparé aux éoliennes les plus proches des parcs Champart Saint-Benoist, Bois Elie, La Madeleine et Grande Pointe Mérou. Au regard du phénomène de densification et de la prégnance propre aux éoliennes en projet, les impacts sont qualifiés de faibles. À noter que l'insertion du parc en projet n'a pas d'effet sur l'emprise horizontale du pôle éolien.	> Effet de renforcement du motif éolien > Effet de densification	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 935		> Modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Sortie nord Guillonville		> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
	Silhouette de Gaubert		> Phénomène de covisibilité	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 8

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 85 m | 110 m | 140 m

Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : MN08 : 3,4 km

Éolienne la plus éloignée : MN01 : 5,1 km

Légende

> Cône de vue

Champ visuel panoramique (180°) illustré page 3

Bord azimutal gauche de la vue 120°

Trait de coupe paysagère illustrée pages 1 et 2

1ère vue de 40° illustrée page 4

2ème vue de 40° illustrée page 5

3ème vue de 40° illustrée page 6

Champ visuel panoramique (120°)

Bord azimutal droit de la vue 120°

> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé
- Projet éolien autorisé en repowering
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Parc en instruction en repowering
- Projet de la Ferme éolienne du Moulin Neuf

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

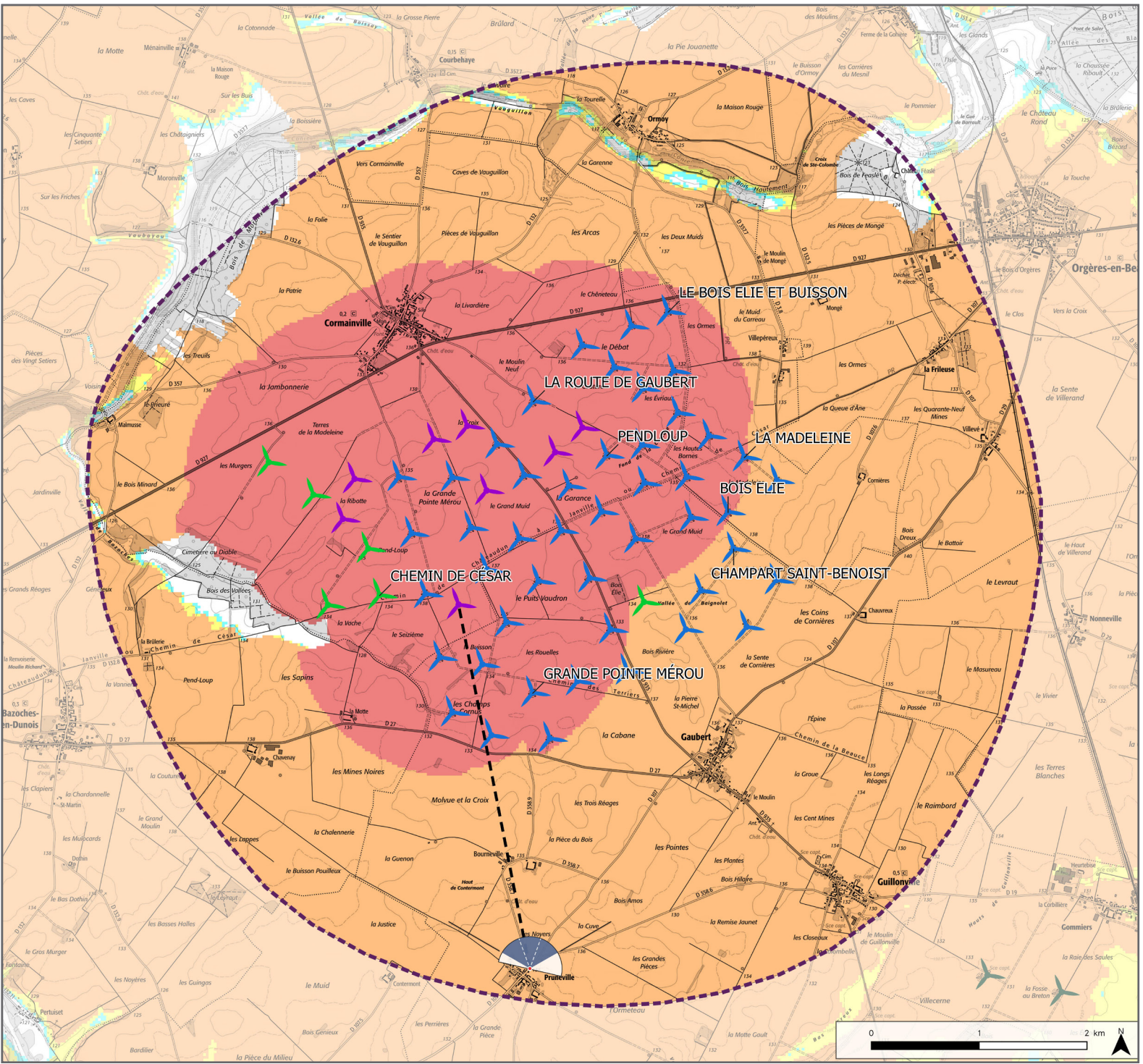
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

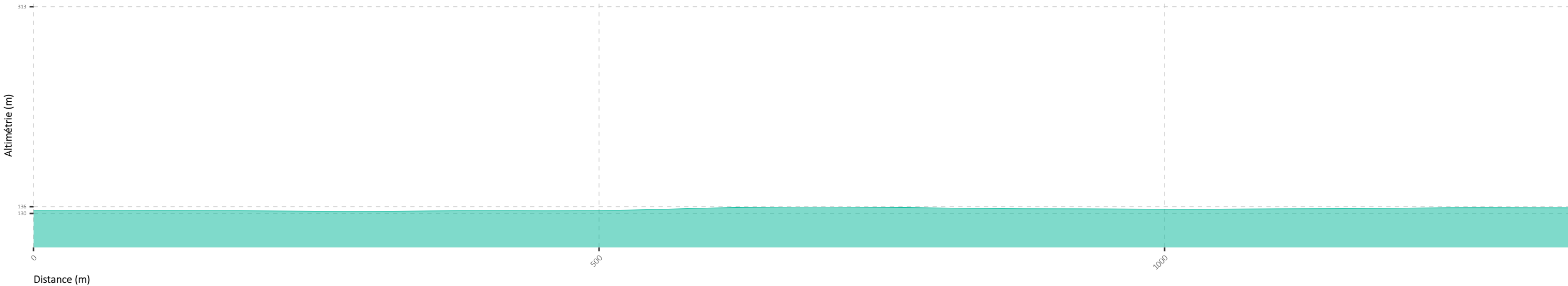
5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



Informations photographie

Identifiant :26

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) :597567, 6776846, 135,3

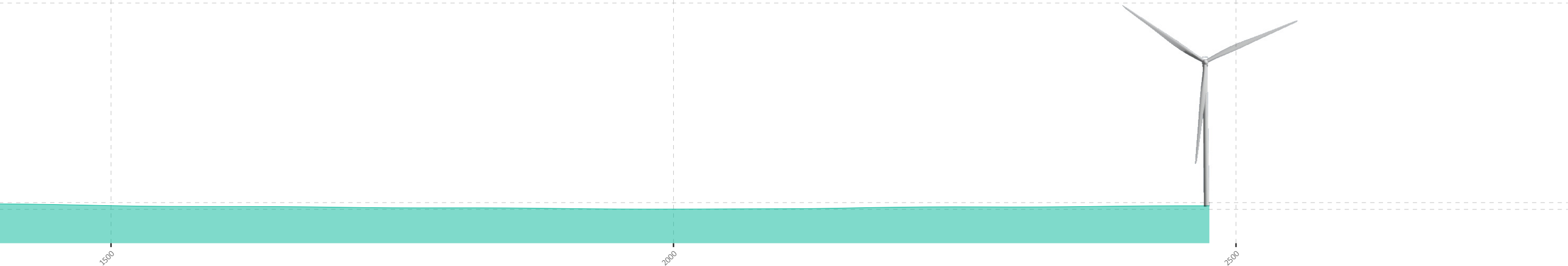
Date et heure de prise de vue :21/09/2022 13:30

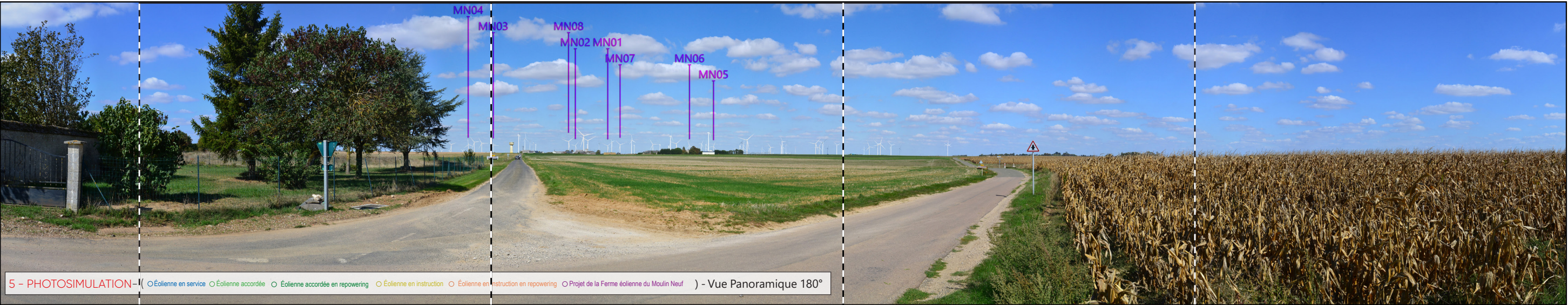
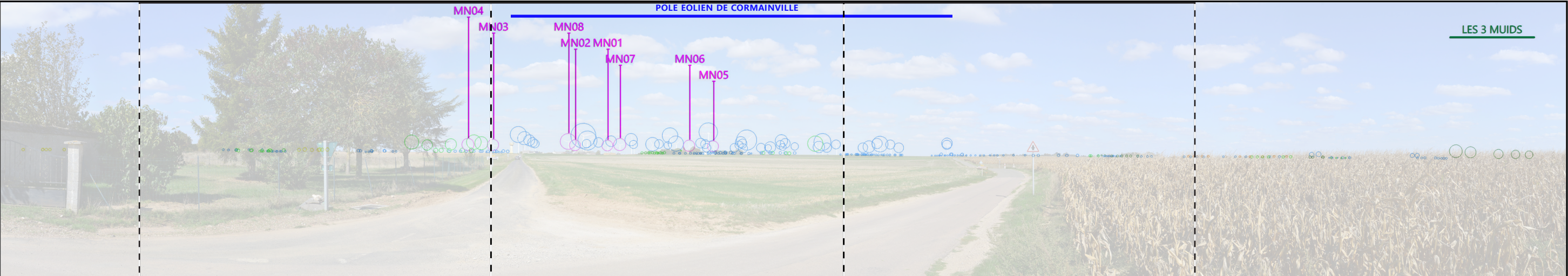
Focale APS-C / Focale 24x36 :35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique :NIKON D5200

Assemblage panoramique :Cylindrique

Hauteur de prise de vue :1,6 m







MN04

MN

334

5 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 120° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

03

MN08

MN02 MN01

MN07

MN06

MN05





Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Pôle éolien de Cormainville	En sortie nord du hameau de Pruneville par la RD 107, le pôle éolien de Cormainville occupe une place significative dans le paysage agricole ouvert (emprise horizontale d'environ 55°). Dans ce paysage, les éoliennes du Moulin Neuf prennent place en arrière-plan des éoliennes existantes avec une prégnance moindre comparé aux éoliennes les plus proches. Ainsi, le pôle éolien est densifié sans modification de l'emprise horizontale. Les impacts sont qualifiés de faibles.	> Effet de renforcement du motif éolien > Effet de densification	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 107		> Modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Hameau de Pruneville		> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 8

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 85 m | 110 m | 140 m

Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : MN02 : 2,3 km

Éolienne la plus éloignée : MN08 : 3,9 km

Légende

> Cône de vue

> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé
- Projet éolien autorisé en repowering
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Parc en instruction en repowering
- Projet de la Ferme éolienne du Moulin Neuf

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

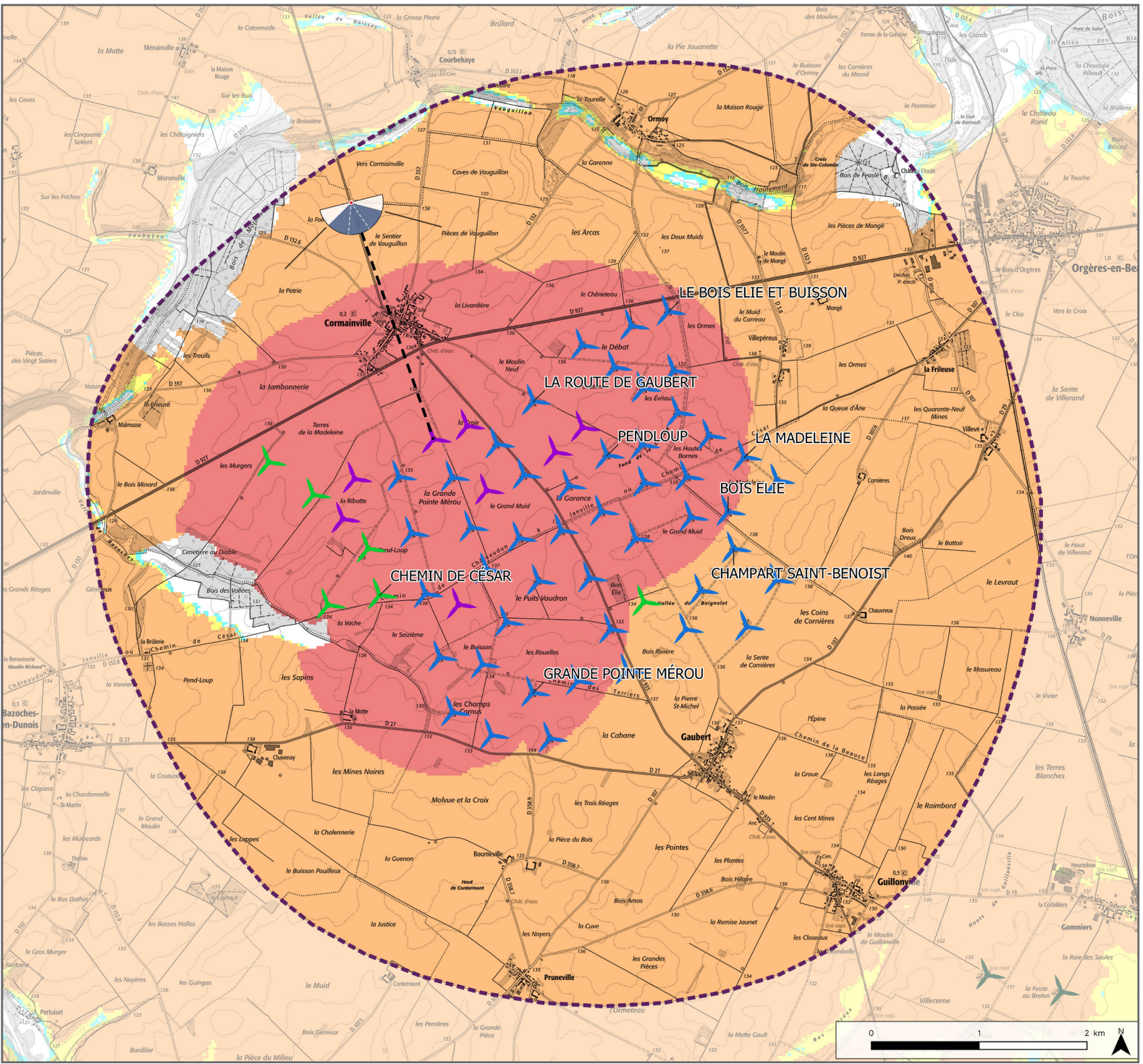
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

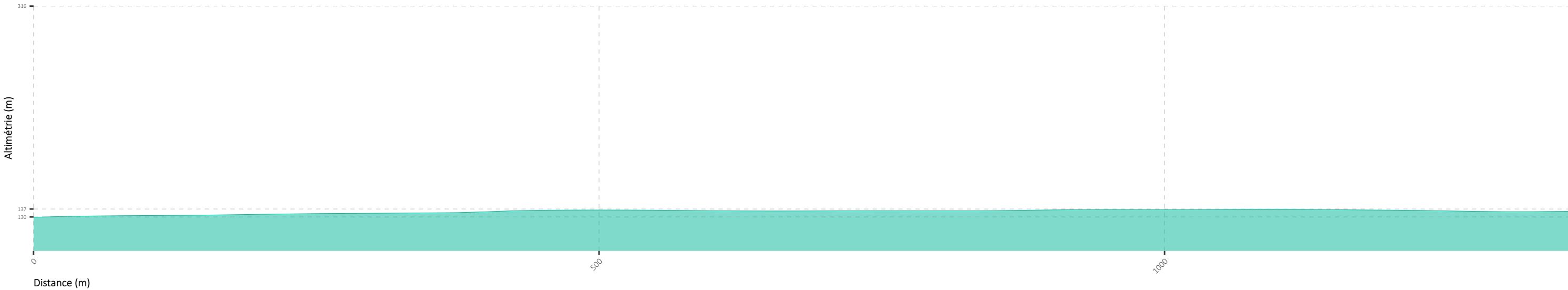
5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



Informations photographie

Identifiant : 27

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 595909, 6783950, 132,6

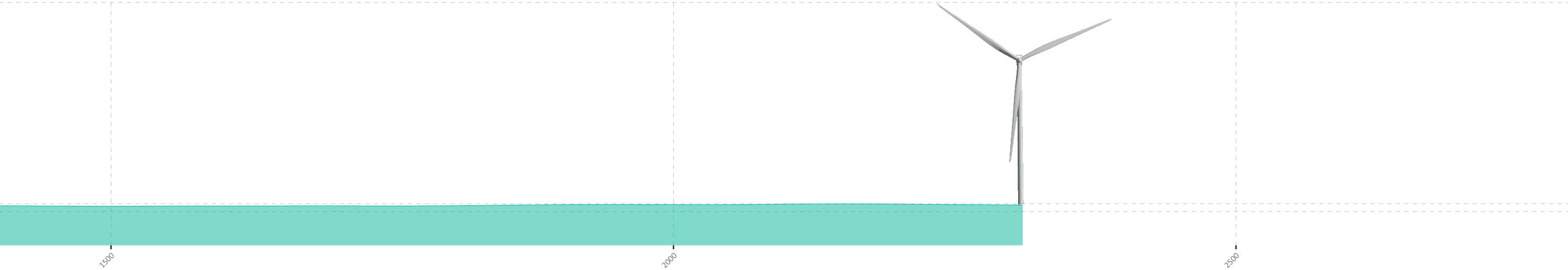
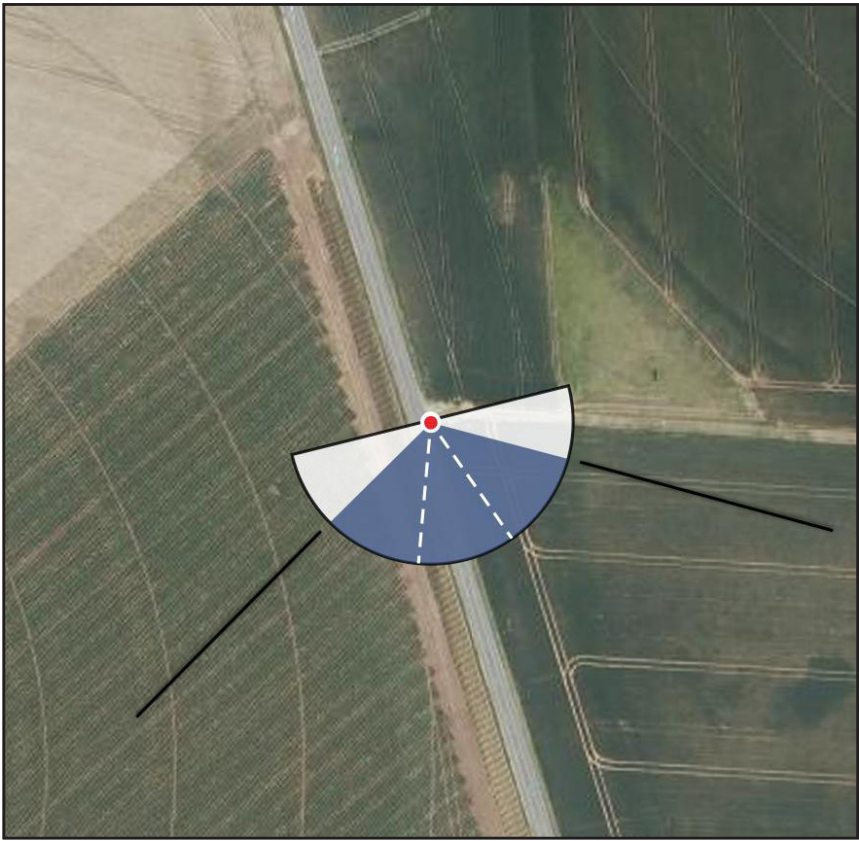
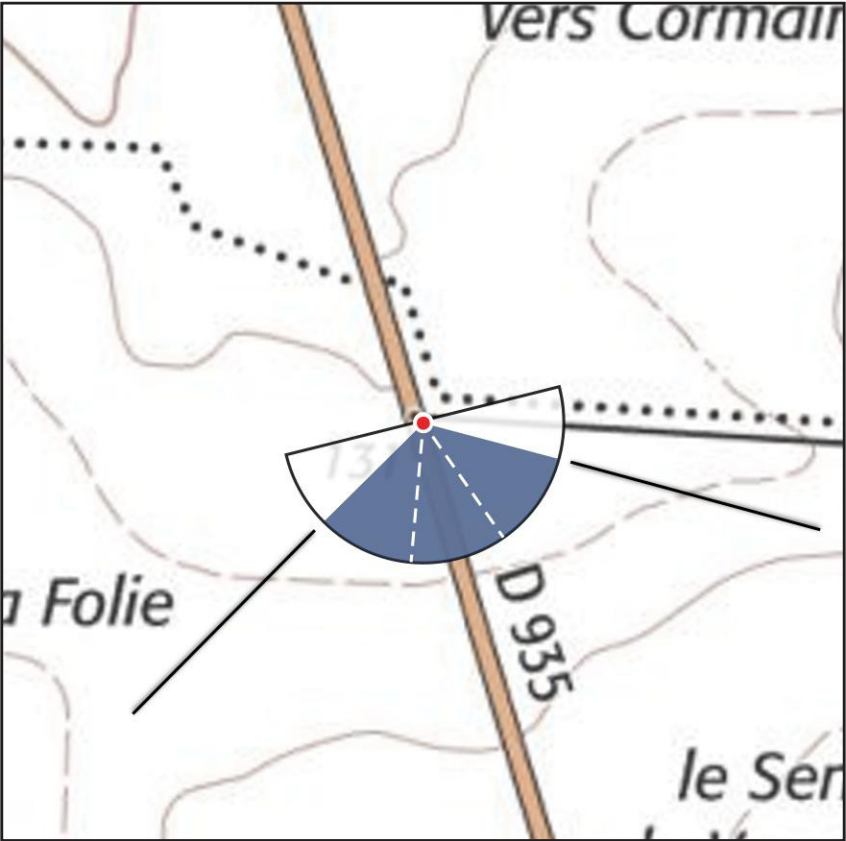
Date et heure de prise de vue : 21/09/2022 17:03

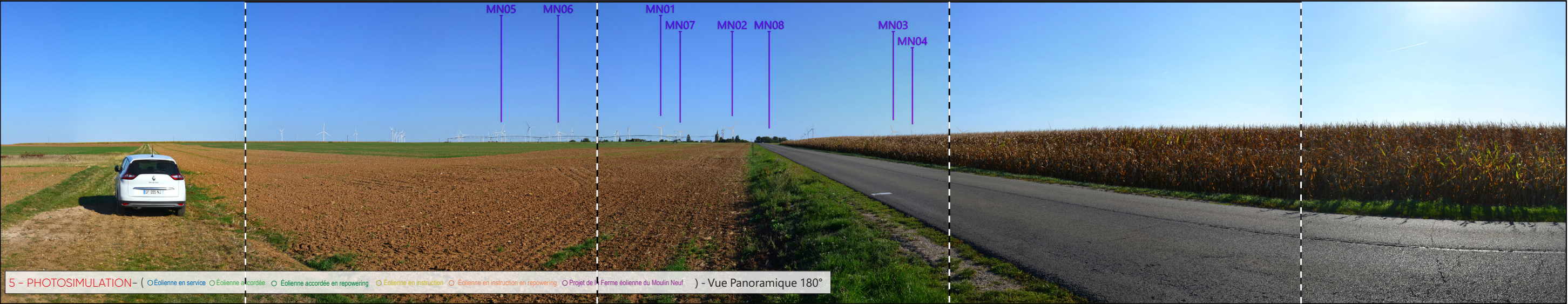
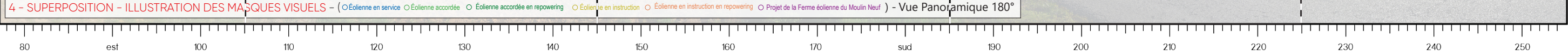
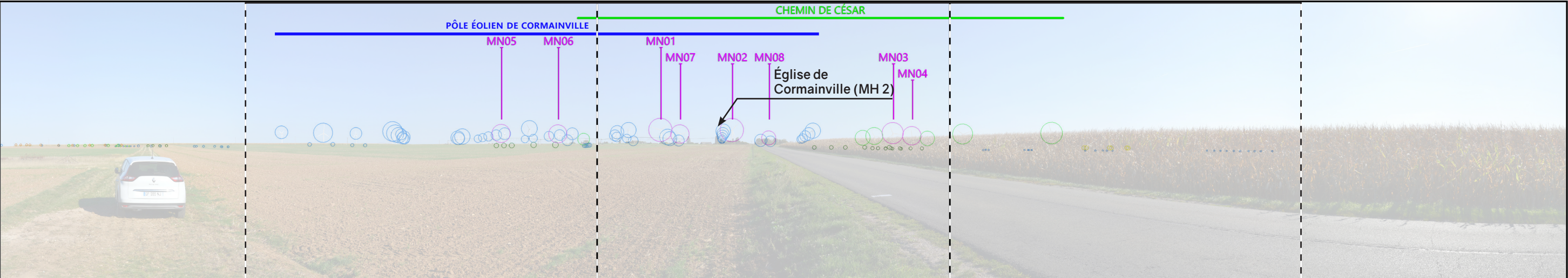
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5200

Assemblage panoramique : Cyindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m







MN05

MN06

340

MN01

MN07

MN02

MN08

MN03

MN04





Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Pôle éolien de Cormainville	À ce niveau de la RD 935, la vue est dégagée sur les parcelles agricoles. Le pôle éolien de Cormainville est visible selon des alignements successifs relativement lisibles qui soulignent la profondeur de la plaine. Dans ce paysage, les éoliennes en projet s'inscrivent en densification du pôle éolien et viennent altérer la lisibilité des parcs existants. Les éoliennes MN05, MN06 et MN02 bien que dans le prolongement d'alignements existants, viennent perturber respectivement la lecture des parcs de Champart-Saint-Benoist, de Bois Elie et Buisson et de la Grande Pointe Mérou du fait de la différence de gabarit et de légers décalages. Ainsi, le renforcement du motif éolien est qualifié de fort tandis que la modification du paysage traversé est qualifiée de modérée.	> Effet de renforcement du motif éolien > Effet de densification > Modification de la lisibilité des parcs existants	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 935		> Modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Silhouette Cormainville	La silhouette du village de Cormainville et de son église protégée est en situation de covisibilité directe avec les éoliennes existantes. Ainsi, l'insertion du parc en projet renforce le phénomène de covisibilité et les impacts sont qualifiés de modérés.	> Phénomène de covisibilité	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Covisibilité église de Cormainville MH 2			Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort